

## COMMUNE DE SAINT-SERVAIS

Envoyé en préfecture le 22/11/2022

Reçu en préfecture le 22/11/2022

Affiché le

ID : 029-212902647-20221117-20221107-DE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le dix-sept novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle ty léon, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire, et suivant convocation adressée individuellement le 10 novembre. Tous les conseillers sont présents à l'exception de Valérie PAUL et David LE BORGNE, absents excusés.

David LE BORGNE a donné pourvoir à Thierry MAGUEREZ.

Secrétaire : Virginie MASSEY.

Membres en exercice :	Présents :	Votants :	Pour :	Contre : 1	Abstention : 2
	13	14	11		

**OBJET : PARTICIPATION TABLEAU D'AFFICHAGE SALLE PLOUNEVENTER**

Monsieur le Maire rappelle que le Président de l'association « La Flèche » est venu en mairie pour demander de changer le panneau d'affichage de la salle polyvalente de PLOUNEVENTER.

Historiquement, le 1<sup>er</sup> tableau d'affichage avait été acheté par le club de hand.

Monsieur le Maire soumet de financer le tableau d'affichage électronique par les communes de PLOUNEVENTER, SAINT-DERRIEN et SAINT -SERVAIS ainsi que le club de hand.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :**

- **DONNE** son accord pour le paiement du quart du coût du tableau.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents concernant de dossier.



Le Maire

Bernard MICHEL